

COUP D'ENVOI DE LA SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES !

**LE 18 NOVEMBRE, L'OETH LANCE SON TOUR DE FRANCE
SUR LE CAMPUS DE LA CROIX ROUGE
POUR SENSIBILISER AUTOUR DU HANDICAP EN ENTREPRISE**

En France, le nombre de travailleurs handicapés est de 2,7 millions de personnes*. A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées du 18 au 24 novembre, l'OETH (accord sur l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) organise un parcours national de sensibilisation sur le handicap au travail, en installant sa caravane dans les établissements du secteur sanitaire, social et médico-social privé non-lucratif.

« Ce Tour de France a pour vocation première de rassembler et de sensibiliser. Nous avons choisi de nous rendre dans des territoires ruraux historiquement liés à notre secteur, souvent premier employeur local, et d'être au cœur des établissements pour aborder avec les salariés le sujet de l'inclusion et du maintien dans l'emploi de manière positive et ludique. OETH se veut ainsi un acteur incontournable de la mobilisation nationale en faveur de l'emploi des personnes handicapées. » explique Pierre-Marie LASBLEIS, directeur général de l'OETH.

Lundi 18 novembre, le lancement officiel se fera sur le campus de la Croix Rouge Française, l'un des 9 signataires de l'accord OETH. La caravane partira ensuite aux quatre coins de la France à la rencontre des salariés avec la volonté de mobiliser et fédérer les établissements et les acteurs de l'emploi et du handicap sur les territoires visités pour partager les bonnes pratiques.

4 étapes en région :

- **Mardi 19 novembre : Association Dervoise Action Sociale Médico-Sociale (Haute Marne)**
- **Mercredi 20 novembre : Association La Boisière - Groupe SOS (Indre Et Loire)**
- **Judi 21 novembre : Foyer de vie La Borie de Graves-Fondation OPTEO (Aveyron)**
- **Vendredi 22 novembre : ESAT Agnelis-ALGEEI (Lot-et-Garonne)**

Au programme des 5 jours dédiés à la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, des animations interactives et conviviales : café en langue des signes, jeux de constructions à l'aveugle, grande roue façon jeux TV et kit de sensibilisation créé par OETH et spécifique aux métiers du secteur.

« Ce tour de France est l'occasion de mieux faire connaître les services et les différentes modalités d'accompagnement proposées par OETH et de sensibiliser les établissements au handicap en les informant sur les modifications de la loi et ses impacts concrets. En allant au plus près des salariés, nous nous mettons au service de ceux qui soignent et accompagnent au quotidien en les aidant à faire le point sur leur propre situation. » rappelle Pierre-Marie LASBLEIS, directeur général de l'OETH.

A propos de l'Accord OETH - Agréé depuis 1991 par le Ministère du travail, l'accord OETH est le premier accord relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif. Cet accord réunit la Croix-Rouge française, la Fehap, Nexem et les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO.



*En signant l'accord OETH, la **Croix-Rouge française**, la **Fehap**, **Nexem** et les organisations syndicales ont décidé de mutualiser leurs ressources afin de développer et de conduire une politique active en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif. Un moyen pour la branche d'affirmer son attachement à l'application du principe d'égalité des chances, que ce soit en matière d'accès à l'emploi, de formation professionnelle ou de maintien dans l'emploi.*

L'accord OETH concerne 16 400 établissements et 500 000 salariés.

**C'est le nombre de personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) qui déclarent être bénéficiaires de la reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie. Source : INSEE, Enquête emploi 2015 ; traitement DARES*

Contact presse OETH

Elise Fornero – elisefornero@forelconseil.com – 06 63 55 70 78